

PROGRAMME

9h00 : Accueil (viennoiseries, charcuteries, fromage, café, jus de fruits)

10h15 : Départ en cortège vers la salle du chapitre avec la Fanfare Royale
« Les Chasseurs de Binche »

10h30 : Chapitre en la salle du Collège Communal (ancienne chapelle de
[l'Orphelinat](#))

11h45 : Retour en cortège vers le château avec accompagnement musical

12h15 : Verre de l'amitié au château

13h15 : Repas en la salle des « Caves du Châtelain »

Adresses du jour à 7300 BOUSSU

Château : rue du Moulin 43

Chapitre : salle du Conseil Communal rue Rogier 5

Banquet : Les « Caves du Châtelain » rue du Moulin 74

Parking : rue Rogier à côté de la gare et rue du Moulin, derrière la salle

Adresse de contact : Pierre Andry, Maître Scribe

8, rue de La Colline, B-7080 La Bouverie

confrerie.comte.boussu@gmail.com

+32 65 676372 ([fixe](#)) +32 495 698742 (portable)

Site internet : <https://confrerieducomtedeboussu.be/>

**Les personnes à mobilité réduite peuvent bénéficier d'un emplacement
dans l'enceinte du château moyennant demande explicite**

Confrérie du Comté de Boussu



Ey Joray Boussu

A Jamais Bourgeois

Bulletin de participation

Nom(s) de la ou des personnes participant au XII^e chapitre de la
Confrérie du Comté de Boussu, le samedi 18 avril 2026

.....

.....

.....

.....

Le montant dû pour le repas est de 65€/pers et comprend l'accueil (pt déjeuner) et le chapitre (verre de l'amitié)

Veillez verser la somme de x 65€= au compte
BE57 0688 9604 8035 de la Confrérie du Comté de Boussu, en mentionnant
bien à quel nom correspond le virement.

Le versement sert de confirmation à l'inscription

La réservation doit être effectuée au plus tôt et, avant le 25 mars.

**Veillez indiquer avec quelle confrérie ou quelle personne vous désirez
partager la table du repas, dans la mesure du possible :**

.....

Un vaste parking est disponible près de la gare de Boussu et derrière la salle
des « Caves du Châtelain »



Confrérie du Comté de Boussu